

*Interpellation présentée par le député :  
M. Alain Charbonnier*

*Date de dépôt : 6 mai 2010*

**Interpellation urgente écrite**  
**Concept particulier de la promotion économique à l'Office cantonal de l'emploi**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Depuis quelques temps un traiteur offre ses services pour le personnel de l'Office cantonal de l'emploi dans l'immeuble du Bouchet, pour ceux et celles qui souhaitent se restaurer sur place à midi.

Cette louable initiative a pourtant un goût amer. Le traiteur en question n'est établi ni à Genève, ni dans le canton de Vaud limitrophe, ni même en France voisine, mais vient de Neuchâtel !

Inutile de dire que le concept de l'Etat de Genève en matière de développement durable est dans ce cas complètement ahurissant, mais celui du développement économique de notre région genevoise complètement bafoué.

*La question est donc simple.*

*Il ne s'agit pas de savoir si oui ou non l'entreprise sera remerciée et remplacée par une entreprise de notre canton qui favoriserait par exemple l'embauche de chômeurs de notre canton, mais bien de savoir quand ?*

Bien entendu le plus tôt sera le mieux !